COMMENT ACCÉDER AUX INSTALLATIONS DU SICTOBA?

1/Inscription

Créez votre espace en flashant ce QR-Code



ou en allant sur www.sictoba.fr

2/ Validation

Suite à votre inscription, vous obtenez un QR-Code d'identification unique à l'entreprise que vous permettra d'accéder à nos installations.

3/ Coût du service

Le service est non payant. Les particuliers n'ont pas de limite de passage, ni de volume.

Toutefois, si les volumes apportés compromettent le service, le gardien peut refuser le dépôt.

4/ Sur site

Sur chaque déchetterie, vous êtes accueilli par un agent du SICTOBA dont la mission est de faire respecter le règlement intérieur : identification des usagers (QR-Code), consignes de tri, respect de la circulation et des consignes de sécurité, entretien des équipements.

Merci de respecter en tout temps le gardien et les consignes de tri et de sécurité qu'il vous donnera.











GUIDE DES DÉCHETTERIES à l'usage des particuliers

Pour tout renseignement :



04 75 39 06 99



www.sictoba.fr

Retrouvez le règlement en intégralité sur notre site Internet

LE RÔLE DES DÉCHETTERIES

La déchetterie est un lieu clos et gardienné où les usagers peuvent déposer leurs déchets occasionnels.

En déchetterie, le tri est complexe et dépend à la fois de la nature du déchet (carton, ferraille...) et de la filière de traitement (30 filières différentes).



Le tri doit être rigoureux afin que chaque déchet puisse recevoir le traitement adapté au meilleur prix afin de limiter les coûts pour la collectivité.

La récupération est strictement interdite

Avant de vous rendre en déchetterie, n'hésitez pas à apporter vos objets en bon état directement dans une recyclerie.

LES AIRES DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS

Sur les aires de dépôt des déchets verts sont acceptés les tailles, les tontes et branchages.





QUELS DÉCHETS?

Pour vous aider à trier, vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des déchets acceptés et refusés en déchetterie.



DÉCHETS ACCEPTÉS

MÉTAUX **BOIS NON TRAITÉS BOIS TRAITÉS** CARTONS (PLIÉS) **BATTERIES** POLYSTYRÈNE BLANC ET PROPRE MOBILIER - ÉCOMAISON FILMS ÉTIRABLES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES TEXTILES, CHAUSSURES (À CONDITIONNER EN SACS POUBELLE DE 30L) ARTICLES DE BRICOLAGE FT JARDINAGE ARTICLES DE SPORTS **ET LOISIRS JOUFTS HUISSERIES** PI ÂTRES LAINE DE VERRE / DE ROCHE **GRAVATS DÉCHETS CHIMIQUES**



ORDURES MÉNAGÈRES **DÉCHETS DE SOINS** (DASRI)

BOUTEILLE DE GAZ

VÉGÉTAUX

AMIANTE

DÉCHETS RADIOACTIES

DÉCHETS EXPLOSIFS

CADAVRES D'ANIMAUX



PNFUS

4/jour maximum Uniquement sur 2 sites:

- Vallon-Pont-d'Arc
- Les Vans

HUII F DF VIDANGE 20L/jour maximum